
L'ANNÉE POLITIQUE

**Élections, *dumping* politique et populisme :
Quand l'Algérie triomphe du « printemps arabe »**

*Chérif Dris**

A lors que de nombreux observateurs s'attendaient à ce que l'Algérie suive le cheminement pris par la Tunisie et l'Égypte, le régime algérien a démontré une capacité de résilience déconstruisant ainsi le discours sur des effets de domino auquel l'Algérie n'échapperait pas. Les demandes de changement émanant de certains acteurs civils ont été contenues grâce à une stratégie savamment imaginée, consistant à faire croire que l'Algérie n'a pas besoin de changement, puisqu'il s'est déjà produit en 1988¹. Au discours de la révolte, le régime algérien a opposé celui de la stabilité et de l'exception algérienne. Ainsi, l'année 2012 s'est achevée sans que le « printemps » promis par beaucoup n'atteigne l'Algérie.

Soucieux de démentir les pronostics qui plaçaient l'Algérie dans la trajectoire des turbulences affectant certains pays de la région, le régime algérien a déployé tout un arsenal d'initiatives dont le seul objectif est de contenir toute velléité de révolte. Ainsi a-t-il lancé des réformes, et non « la réforme », incluant les lois sur les partis, les associations et l'information. Dans les faits, ces réformes ont trouvé leur déclinaison dans la création de nouveaux partis mais aussi et surtout dans l'organisation des élections législatives et communales, deux processus censés déboucher sur le renouvellement du personnel politique. En effet, les deux élections, législatives et locales, organisées respectivement le 10 mai et le 29 novembre 2012, devaient déboucher sur une nouvelle configuration politique, marquant ainsi une rupture avec l'ordre politique prévalant depuis une décennie. Plus important encore, elles devaient traduire, dans les faits, les promesses, faites par le Président Abdelaziz Bouteflika, lors de son discours du 15 avril 2011, d'introduire des changements en vue de consolider le processus démocratique. Ces élections ont-elles traduit réellement les promesses d'une nouvelle dynamique politique, engagées par le Président Bouteflika?

Discours de campagne : le poids du sécuritaire et des affaires

Lors de son discours du 24 février 2012, le Président Abdelaziz Bouteflika avait comparé les élections législatives de 2012 au 1^{er} novembre 1954. Cette

* Maître de conférences à l'école nationale supérieure de journalisme et des sciences de l'information (ENSJSI), chercheur associé à l'Iremam, UMR 7310, AMU/CNRS.

1. C'est notamment le discours tenu par le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, qui avait déclaré que l'Algérie avait connu son printemps démocratique en 1988.

mise sur le même pied d'égalité de deux événements, dont la temporalité et la symbolique politique sont forts contrastées, visait en fait à encourager les électeurs algériens à aller voter en masse. Une abstention massive, similaire à celle constatée en 2002 et 2007, que les autorités algériennes redoutaient fortement. En établissant le parallèle avec le 1^{er} novembre 1954, le Président Abdelaziz Bouteflika espérait non seulement l'implication d'un plus grand nombre d'électeurs algériens à ce vote, mais aussi susciter l'adhésion des Algériens aux réformes qu'il avait initiées le 15 avril 2011. En d'autres termes, plus qu'une participation massive, les autorités algériennes souhaitaient un plébiscite de ces réformes.

L'enjeu était donc très important pour les autorités algériennes qui redoutaient un désaveu massif de la part de la population et ce, dans un contexte régional en pleine ébullition. Il l'était d'autant plus que l'effet de contagion n'était pas à exclure. En effet, et sans l'avouer ouvertement, les dirigeants algériens appréhendaient une contagion qui profiterait aux islamistes. Aussi, la stratégie discursive du régime algérien au sujet des révoltes arabes s'était-elle orientée vers la banalisation et la minimalisation de la portée de ces révoltes en leur déniaient le statut de révolution. En filigrane, on y décelait aussi une mise en garde certaine contre tout changement qui se traduirait par une agitation favorisant l'extrémisme. L'argument sécuritaire devient ainsi le référentiel à l'aune duquel cette campagne a été conçue. Car, l'ouverture démocratique imposée de l'extérieur constituait, selon les hautes autorités algériennes, le premier des dangers qui pourrait menacer la région arabe. Ainsi dans son discours à l'occasion de la fête de la science, célébrée le 16 avril de chaque année, le Président Abdelaziz Bouteflika a-t-il clairement délimité les contours du « projet démocratique » auquel l'Algérie aspire :

« Le peuple algérien, comme tous les peuples sous domination, a appris qu'aucune partie étrangère, aussi démocratique et développée soit-elle, ne lui apportera le développement et la démocratie. Ce qui se passe aujourd'hui sous couvert de démocratie et de respect des droits de l'homme reste sujet à débats. Car la démocratie comme le développement ne s'octroie pas comme un don et ne s'importe pas comme une usine clés en mains.² »

Un argument répété à satiété par certains responsables politiques algériens, pointant du doigt les risques d'un changement incontrôlé et encouragé de l'extérieur.

En sus du contexte régional qui a abondamment inspiré la dimension sécuritaire de la campagne, celle-ci a été rythmée par les affaires de corruption largement relatées par la presse. De source officielle, 510 affaires liées à la corruption ont été traitées et 712 individus ont été condamnés³. La particularité des affaires est double. En premier lieu, elles mettent souvent en cause des acteurs étrangers, comme le démontre le scandale impliquant le groupe pétrolier Italien Saipem avec la Sonatrach⁴. En second lieu, notons que les affaires ont éclaboussé

2. Extrait du discours du président Bouteflika à Sétif, le 8 mai 2012.

3. « Corruption, 510 affaires au 1er semestre 2012 », *Info soir*, 03/10/2012.

4. i Sara Monaci "Scandalo Saipem in Algeria, cadono i vertici", *Cronologia articolo*, 06 dicembre 2012.

ce qu'il est commun d'appeler les « hommes du président ». Anciens ou actuels ministres, Abdelaziz Belkhadem, Cherif Rahmani, Amar Ghoul, Mohammed Temmar, Chakib Khellil sont des noms régulièrement cités.

La multiplication des affaires de corruption n'est sans doute pas étrangère aux résultats économiques enregistrés en 2012. L'excédent commercial a dépassé 20 milliards de dollars, soit une progression de facto des réserves en devises à près de 200 milliards de réserves de change. En somme, ces scandales correspondent au fait que l'Algérie a obtenu une très mauvaise note (3,4 sur 10) dans le classement de Transparency International. Elle caracole à la 105^e place sur un total de 176 pays. Les résultats ne sont pas meilleurs sur une échelle réduite : 10^e place sur 18 pays arabes et 21^e place sur 50 pays africains. Pour l'Association algérienne de lutte contre la corruption (AACC), ce score et ce classement étaient prévisibles d'autant que « des ministres en exercice – cités et/ou impliqués dans des affaires de corruption – continuent de bénéficier d'une totale impunité et de l'inertie de la justice ».

D'autres scandales, éclatés en 2013, ont plongé de grosses entreprises algériennes ainsi que l'ensemble de la classe politique dans la tempête. Cette tempête a définitivement montré que l'intégration de l'Algérie dans l'économie mondiale pouvait passer par la complicité coupable d'investisseurs peu scrupuleux et attirés par les opportunités d'investissements dans le domaine des hydrocarbures et des grands travaux relatifs au développement de l'infrastructure. Au niveau interne, la révélation de ces scandales obéit sans doute à un agenda politique, puisque l'élection présidentielle de 2009 avait également été précédée de scandales de ce type. Les perspectives de l'élection de 2014 apparaissent dans cette optique comme la reproduction de ce scénario dans lequel des pressions sont exercées sur le président afin de le dissuader de briguer un quatrième mandat.

« Des révolutions ? Non, des révoltes et l'Algérie n'a pas besoin de changement »

Au mieux, les autorités algériennes considéraient ce qui se passait dans certains pays de la région comme des révoltes. Au pire, c'est le vocable « émeutes » qui était mis en avant, afin de dépolitiser ces mouvements et de les réduire à une dimension socio-économique. Très significatif de ce glissement sémantique dans la stratégie discursive des autorités algériennes est le colloque organisé, en marge du salon international du livre d'Alger, en septembre 2011. L'intitulé de ce colloque est d'ailleurs très révélateur de l'état d'esprit des dirigeants algériens : **Le monde arabe en ébullition : révolutions ou révoltes ?**⁵ En fait, il s'agissait, lors de ce colloque, de déconstruire un certain discours sur les révoltes arabes en réduisant ce qui se passe dans la région à des révoltes et non à des révolutions ; la formulation choisie pour illustrer l'ensemble des événements ne saurait étonner. Ainsi, lors des événements de janvier 2011, le gouvernement algérien s'est empressé de ramener le mécontentement des jeunes à des frustrations générées par la flambée des prix de certains produits de première nécessité. Pointant du

5. Le colloque a vu la participation de chercheurs du monde arabe et des États-Unis. Bizarrement, aucun universitaire algérien local n'a été autorisé à présenter une communication lors de ce colloque.

doigt les spéculateurs, la mission parlementaire⁶ avait conclu au rôle négatif joué par certains grossistes, excluant de fait tout arrière-fond politique pouvant justifier le soulèvement éphémère de jeunes algériens.

La lecture que les dirigeants algériens ont donnée des révoltes arabes a trouvé un écho au sein d'une partie de la classe politique. Se réappropriant le discours officiel, certains partis, ceux de la coalition gouvernementale au premier chef, se sont lancés dans des campagnes de banalisation des événements survenus dans certains pays de la région. En pleine campagne électorale pour les législatives de 2012, ce discours a pris des tonalités plus agressives à l'égard des partisans d'une importation des révoltes arabes en Algérie. Même à l'égard des partisans du boycott, qualifiés par le ministre des Affaires religieuses, Bouadellah Goulamallah, « d'Hypocrites et de lâches ». Ce ministre est allé jusqu'à demander aux imams de faire des prêches pour louer les vertus du vote et condamner, d'un point de vue religieux, ceux qui appellent à son boycott⁷.

Du côté des partis politiques, ceux gravitant autour du pouvoir notamment, les élections sont perçues comme un sursaut démocratique. Ainsi, pour le RND et le FLN, notamment, s'aligner sur le discours du pouvoir était considéré comme allant de soi en entonnant à satiété un crédo se résumant à cette formule : l'Algérie n'a pas besoin de changement. Le printemps démocratique, clame-t-on, l'Algérie l'avait connu en 1988. Même le Parti des Travailleurs de Louisa Hanoune n'était pas en reste, puisque pour son porte-parole, la main des puissances occidentales n'est pas étrangère à ce qui se passe dans certains pays de la région.

« Non, il n'y a pas de printemps arabe. Ce concept est raciste. Comme si les peuples étaient là soumis à des régimes dictatoriaux et attendaient que quelque chose se passe. Ils sont comme tous les peuples. Il y a des similitudes entre des pays arabes et d'autres européens par rapport notamment à l'orientation économique. »

Louisa Hanoun ne déroge pas à cette règle qu'elle s'est imposée depuis qu'elle a commencé sa lutte syndicale puis politique : attaquer l'impérialisme symbolisé par les États-Unis et les institutions financières internationales. Son analyse de la situation en Tunisie est à ce propos révélatrice de cette constance du discours trotskiste : ce qui se passe en Tunisie est « Une révolution sociale qui a posé la nécessité de se débarrasser d'une dictature qui était soumise à l'Union européenne, au FMI et aux grandes puissances. Une révolution que nous soutenons ». En revanche, son appréciation de la situation en Égypte est nuancée. Tout en considérant ce qui s'y passe comme une révolution, elle a néanmoins pointé un doigt accusateur en direction des institutions financières

6. Le président du parlement de l'époque, Abdelaziz Ziari, avait refusé d'accéder aux doléances de certains députés de créer une commission d'enquêtes pour faire la lumière sur ces émeutes, arguant de la non compétence de l'instance législative de mener ce genre d'enquêtes.

7. Mustapha Mohamed, « Les élections législatives en Algérie : fausse particularité, statu quo dangereux et réforme suspendu » (en arabe), *In Arab Reform Brief*, 59, Juin 2012. http://www.arab-reform.net/sites/default/files/ARB_Algeria_M.Mustapha_June12_Final_Ar.pdf.

internationales⁸ et de l'impérialisme américain. Et même si les élections législatives sont comparées au 1^{er} novembre 1954, l'Algérie n'est pas prédestinée à subir le même sort connu par les autres pays de la région. Exit donc un changement démocratique qui serait synonyme d'une remise en cause de l'ordre établi.

Sur le même ton, Amara Benyounes, secrétaire général du Mouvement Populaire Algérien (MPA), déclare lors d'un meeting électoral que « L'Algérie, le premier pays arabe à avoir pratiqué la démocratie depuis vingt ans, n'a pas besoin de recevoir de leçons de pays étrangers, ni de soutien en matière de démocratie, de droits de l'Homme ou de multipartisme ». Dans un autre meeting à Mila il s'est montré plus catégorique en déclarant que : « l'Algérie est en mesure de constituer une exception dans le monde arabe pour la réalisation du changement par des voies pacifiques »⁹.

Cette réappropriation de la rhétorique anti-révolution arabe, par une partie de « l'opposition », conforte le régime algérien dans sa stratégie de consolidation autoritaire. Elle le consolide d'autant plus qu'avec l'instabilité en Lybie, en Tunisie et au Sahel, la crainte d'un retour à la situation connue durant les années 90 hante l'ensemble des Algériens. Un argument de taille que les autorités algériennes ne manquent pas d'utiliser pour appuyer leur démarche. Et cette dernière trouvera sa déclinaison dans les élections législatives et locales organisées le 10 mai et le 29 novembre 2012.

Des élections pour reproduire la même configuration politique

Les textes de lois adoptés au début de l'année ont été suivis par des élections législatives et municipales. Ces scrutins devaient traduire le changement d'orientation que les autorités politiques algériennes avaient promis pour contenir toute tentation d'exporter les révoltes arabes en Algérie. Or, les résultats des législatives et des municipales ont démenti tous les pronostics qui misaient sur l'ascension des islamistes et le déclin des partis dits nationalistes. Il faut dire que la conjoncture interne, marquée par des mouvements de redressement au sein des partis de l'alliance présidentielle et externe, avec la chute des régimes tunisien, égyptien et libyen et la montée en puissance des mouvements islamistes, plaident pour un tel scénario. Difficile donc d'imaginer, à cette période là, une reproduction de la configuration politique produite par les élections de 2007. Pourtant, ces élections ont non seulement reproduit, avec quelques exceptions près, le schéma de 2007, mais elles ont conforté le FLN dans sa position de première force politique du pays. Une perspective que le FLN lui-même n'espérait sans doute plus réaliser en 2012. Le tableau ci-après nous donne une vue assez complète de cette configuration politique dont la nouveauté a trait à l'entrée en scène de nouveaux acteurs politiques.

8. Déclaration faite à la radio Chaîne 3, le lundi, 2 mai 2012.

9. Amara Benyounes: « Faire du 10 mai le printemps de l'Algérie pour un changement pacifique », <http://www.algerie360.com/algerie/amara-benyounes-faire-du-10-mai-le-printemps-de-l-algerie-pour-un-changement-pacifique>. Consulté le 27 mars 2013.

Tableau 1. Les votes et les sièges obtenus lors des élections législatives du 10 mai 2012

Parti	Votes	% votes	Sièges	% sièges
FLN	1324363	17,3	208	45,0
RND	524057	6,9	68	14,7
AAV	475049	6,2	49	10,6
FFS	188275	2,5	27	5,8
PT	283585	3,7	24	5,2
Indépendants	671190	8,8	18	3,9
FNA	198509	2,6	9	1,9
Addala	232676	3,0	8	1,7
MPA	165600	2,2	7	1,5
PFJ	132492	1,7	5	1,1
FC	173491	2,3	4	0,9
PNSD	114372	1,5	4	0,9
FNJS	140223	1,8	3	0,6
Ahd 54	120201	1,6	3	0,6
UFDS-El Ittihad	114481	1,5	3	0,6
ANR	109331	1,4	3	0,6
FM	174708	2,3	2	0,4
Part El Karama	129427	1,7	2	0,4
MNE	119253	1,6	2	0,4
RA	117549	1,5	2	0,4
RPR	114651	1,5	2	0,4
Parti des Jeunes	102663	1,3	2	0,4
Parti Ennour El Djazairi	48943	0,6	2	0,4
ME	116384	1,5	1	0,2
MCL	115631	1,5	1	0,2
PRA	111218	1,5	1	0,2
FNIC	107833	1,4	1	0,2
FND	101643	1,3	1	0,2
Total	6327798	83	462	100

Source : Rapport de la commission d'observation de l'UE.¹⁰

10. Élections législatives : Algérie 2012. Union européenne: Mission d'observation électorale. Rapport Final. p. 34

Les résultats affichés dans le tableau ci-dessus appellent plusieurs lectures. En premier lieu, l'ascension inattendue du FLN qui a réalisé un score nettement plus important qu'en 2007. De 136 en 2007, le FLN passe à 208, soit une hausse de 45% en termes de sièges et 17% en termes de voix exprimées, confortant ainsi sa position de première force politique en Algérie. A noter, cependant, que les 136 sièges obtenus en 2007 correspondaient à 22,98% des voix¹¹. Inattendue certes, cette percée dénote la volonté du pouvoir de reproduire la même configuration politique, pour contenir toute velléité de remise en cause de l'ordre établi. En effet et bien qu'affaibli, ce parti reste la machine électorale par excellence sur laquelle le pouvoir s'appuie pour valider son projet de réformes (nous y reviendrons). En second lieu, les autres partis de la défunte alliance présidentielle se retrouvent distancés par le vieux parti, eux qui espéraient tirer profit de la crise qui couvait dans ce dernier. Mais si pour le RND, le résultat est en adéquation avec son poids sur le terrain et ses ambitions – en 2007 ce parti avait obtenu 61 sièges, soit 10,33% des voix¹² –, tel n'est pas le cas pour l'Alliance Verte. Les trois partis islamistes, à savoir, le MSP, le MRN et Ennahda, ont conclu une alliance dans l'espoir de remporter la majorité des sièges au parlement. La percée des partis islamistes en Tunisie, au Maroc et en Égypte devait servir d'énergisant pour ces trois partis qui pariaient sur une désaffection des électeurs algériens vis-à-vis du FLN et du RND. De surcroît, l'Alliance verte misait sur un recul des deux principaux partis, le FLN et le RND, du fait des turbulences auxquelles ces deux formations politiques faisaient face. Or, non seulement ces deux partis se sont redéployés avec force sur l'échiquier politique algérien, mais les partis de l'Alliance verte n'ont pas réussi à dépasser la barre des 50 sièges, alors qu'en 2007 le MSP avait réussi, à lui seul, à obtenir 52 sièges, soit 9,64% des voix. La déroute du courant islamiste ne saurait se réduire au score modeste réalisé par l'Alliance verte. Les autres partis islamistes nouvellement créés n'ont pas été en mesure de s'imposer : 7 sièges pour le Front pour la Justice et le Développement d'Abdellah Djaballah et 4 sièges seulement pour le Front du Changement d'Abdelmajid Menasra, un transfuge du MSP. Au-delà du score modeste réalisé par ces partis, c'est l'incapacité des islamistes algériens à s'imposer comme la première force politique en Algérie qui est questionnée. Plus loin, ces résultats ont parachevé l'effritement du camp islamiste algérien alors que les événements dans les autres pays de la région et les turbulences au sein des deux partis d'appareil, le FLN et le RND, plaidaient pour une restructuration du champ politique au sein duquel les islamistes imposeraient les contours (nous y reviendrons).

En troisième lieu, force est de constater que ces élections ont été l'occasion pour d'autres partis, dont l'ancrage politique et social, comparé à celui des trois partis de la défunte alliance présidentielle, n'était pas aussi important, de se redéployer. C'est le cas du Front des Forces Socialistes (FFS), absent des deux dernières législatives et dont le score (27) sièges lui permet de se positionner comme la première force politique en Kabylie, après la défection du Rassemblement pour la Culture et la Démocratie (RCD). Quant aux toutes nouvelles formations politiques, leur participation était en soi une victoire.

11. Louisa-Dris Ait-Hamadouche, « The 2007 legislative elections in Algeria : Political reckonings », *Mediterranean Politics*, Vol 13, N°1, 87-94, March 2008, p.88

12. *Ibid.*

Dans un marché politique verrouillé et où l'offre se limite à ce que les trois principaux partis de la défunte alliance présidentielle proposent, participer aux élections législatives et décrocher un ou deux sièges est en soi une prouesse. Le but recherché par les nouveaux partis n'est pas la remise en cause de l'ordre politique établi, d'autant que certains d'entre eux se positionnent résolument dans une logique de continuité du régime en se prononçant ouvertement pour un quatrième mandat pour le Président Bouteflika. C'est le cas de Amara Benyounes¹³, devenu ministre de l'environnement et de l'aménagement du territoire.

La reproduction du schéma que le régime a imaginé trouve son expression également dans les élections locales du 29 novembre 2012. Ces élections devaient traduire pour les autorités politiques le parachèvement d'un processus initié par le discours du 15 avril 2011. Mais dans les faits, le schéma produit par les législatives du 10 mai a été, à quelques exceptions près, reproduit comme le démontrent les résultats ci-après¹⁴ :

Parti	Voix obtenues	Taux	Sièges obtenus	Taux	Nombre femmes	Com-munes majorité absolue
FLN	2 232 114	26,30	7 191	28,89	1 105	159
RND	1 800 926	21,22	5 988	24,06	854	132
MPA	524 861	6,18	1 493	6,00	256	12
FFS	296 991	3,50	954	3,83	164	11
FNA	346 835	4,09	920	3,70	156	9
Indep	276 383	3,26	863	3,47	146	17
PT	382 279	4,50	826	3,32	190	3
HMS	272 448	3,21	718	2,88	150	5
FM	255 969	3,02	678	2,72	120	6
PFJ	228 422	2,69	594	2,39	110	6
Alliance verts	228 008	2,69	552	2,22	106	5
RCD	145 209	1,71	526	2,11	70	13
PLJ	141 244	1,66	341	1,37	63	

13. Ancien cadre dirigeant du Rassemblement pour la Culture et la Démocratie (RCD) et ancien ministre de la santé, Amara Benyounes a dû quitter ce parti pour divergences avec la direction, notamment au sujet du soutien à la candidature de Abdelaziz Bouteflika pour un second mandat en 2004.

14. http://www.tsa-algerie.com/politique/elections-locales-les-resultats-par-parti_22938.html.

Comme on peut le constater et à l'exception du FFS et du MPA de Amara Ben Younes, ces élections ont confirmé le FLN dans son statut de première force politique. Suivi du RND, le FLN s'impose donc comme la constante dans un ordre politique peuplé de variables. La victoire enregistrée aux élections législatives était d'autant plus importante que le vieux parti traversait des turbulences intérieures susceptibles de menacer son statut de « parti du pouvoir ». L'enjeu était donc de taille autant pour le parti que pour son chef, son secrétaire général de l'époque, Abdelaziz Belkhadem. A travers ces élections, Abdelaziz Belkhadem jouait sa place, lui qui faisait face à une fronde au sein de son propre parti. Permettre au FLN de sortir victorieux de ces élections devait en théorie lui permettre de garder sa place. Il n'en fut rien. Le comité central du parti qui s'est réuni, au mois de février de l'année en cours, a voté, à une majorité très courte, 164 voix contre 156, en faveur de sa destitution de son poste de secrétaire général du parti, comme nous le verrons plus loin.

Mais ce que ces élections avaient tout particulièrement mis à nu ce sont les limites de l'influence des partis islamistes. Le MSP, qui s'est détaché de l'Alliance verte en se présentant seul lors de ces élections, s'est classé huitième (718 sièges, soit 3,21% des voix), loin derrière le FFS, le PT et les indépendants. Le MPA de Amara Ben Younes, parti nouvellement créé et donc doté d'une faible assise sociale, a pourtant réussi à se positionner sur la troisième marche de l'échelle électorale. D'où le questionnement suivant : comment expliquer une configuration politique dans laquelle des partis comme le MSP, pourtant bien assis socialement et politiquement, ne parviennent plus à se positionner dans les premières lignes ?

Nous pouvons avancer comme premier élément d'explication, l'émiettement des voix islamistes du fait de la présence de plusieurs partis se réclamant de cette obédience. Mais cela n'est pas la seule explication. Le vote des corps constitués (les militaires notamment), l'utilisation par certains partis, le FLN et le RND notamment, des moyens publics pendant la campagne électorale, l'argent sale qui a coulé à flot pendant cette campagne, sont autant de raisons expliquant la reproduction du scénario des législatives du 10 mai. Ces pratiques constituent une infime partie des 52 griefs ayant entaché ces élections locales, selon la commission nationale de surveillance des élections dirigée par Mohammed Seddiki¹⁵.

Un autre type d'explication est à chercher dans le régime électoral et la fameuse loi des 7% pour les communales, alors qu'elle est de 5% pour les législatives.

La loi des 7% et la recomposition politique forcée

Tant pour les législatives que pour les locales, le régime électoral adopté est celui de la proportionnelle. Toutefois, le code électoral précise que pour les élections locales, la répartition proportionnelle des sièges est pondérée à 7%, contre 5% pour les législatives. « Les sièges à pourvoir sont répartis entre les listes proportionnellement au nombre de suffrages obtenus par chacune d'elles

15. Les 52 «griefs» de la commission Seddiki. *Le Soir d'Algérie*, 7 février 2013. http://www.algeria-watch.org/fr/article/pol/election_2012/rapport_commission_seddiki.htm. Consulté le 20-03-201 ». A 10.00 .

avec application de la règle du plus fort reste. Les listes qui n'ont pas obtenu au moins sept pour cent (7 %) des suffrages exprimés ne sont pas admises à la répartition des sièges », est-il mentionné dans l'article 66 du code électoral du 12 janvier 2012¹⁶. L'obligation d'obtenir 7% des suffrages a pénalisé beaucoup de partis, en ce sens qu'elle a émietté leurs voix, mais a favorisé, a contrario, d'autres partis de dimension modeste. Ainsi, le fait qu'un parti comme le MSP ait été relégué à la 8^e place est révélateur en soi de l'arrière-pensée sous-tendant cette loi : les autorités politiques algériennes redoutaient une domination des instances locales par l'un des partis, surtout si celui-ci est d'obédience islamiste. En fait à travers ces pourcentages, le pouvoir entendait restructurer l'échiquier politique local dans le sens d'une reproduction autoritaire. Ce qui amène certains leaders de partis à parler de ces élections locales comme l'expression d'une recomposition politique forcée¹⁷. Cette recomposition s'est révélée profitable à d'autres partis dont la participation a servi de test mesurant leur capacité à se positionner dans l'échiquier politique local, et national. Elle a également servi d'alibi pour le régime algérien cherchant à crédibiliser les réformes qu'il a initiées.

L'autoritarisme électoral que le régime algérien¹⁸ s'emploie à appliquer en usant de toute la technologie de fraude la plus sophistiquée, dénote une certaine capacité de résilience dont les plus importantes déclinaisons restent : la consolidation du FLN dans son statut d'appareil électoral, mais aussi et surtout de perpétuel vote refuge, les mouvements de redressements au sein des partis et l'émiettement du courant islamiste et le dumping politique à travers l'autorisation de création de nouveaux partis. Ces trois points méritent un examen attentif.

Le FLN où la perpétuation du vote refuge

La percée réalisée par le FLN au cours des deux rendez-vous électoraux paraissait pour bon nombre d'Algériens comme incertaine. Deux raisons essentielles rendaient, logiquement, une domination du FLN sur le parlement improbable.

La première, est d'ordre endogène et elle est en rapport avec la crise qui secoue ce parti depuis plus de trois ans. En effet, ce parti est entré dans une phase de turbulences depuis le début de l'année 2010 et qui s'est achevée par la destitution de son secrétaire général, Abdelaziz Belkhadem, le 31 janvier de l'année en cours. Le mouvement de redressement lancé par certains membres de ce parti a eu raison de celui qui s'est longtemps considéré comme l'un des fidèles du Président Abdelaziz Bouteflika. L'apparente unité affichée lors du 8^e congrès, sanctionnant la destitution d'Ali Benflis¹⁹, s'est fissurée laissant place

16. Le code électoral : <http://www.joradp.dz/TRV/FElect.pdf>.

17. Ali Laskri, Premier secrétaire du FFS : « Les résultats des locales sont l'expression d'une recomposition politique violente ». In *El Watan*, 5 décembre 2012). Cité par le site : http://www.algeria-watch.org/fr/article/pol/election_2012/laskri_locales.htm. consulté le 20-03-2013. à 11.35.

18. Pour plus de détail sur cette notion, cf. Rachid Tlemçani, « Algérie : un autoritarisme électoral ». In *Tumultes*. Numéro 38-39, 2012, Pp. 149-171.

19. Avant d'être nommé premier ministre, Ali Benflis était le directeur de campagne d'Abdelaziz Bouteflika lors des élections présidentielles de 1999, puis son directeur de cabinet. Il a été limogé de son poste de premier ministre, en mai 2003, par le

à des dissensions révélant au grand jour la fragilité d'un parti fonctionnant au gré des cercles décisionnels. Ces dissensions ont eu également pour effet d'écorner l'image de ce parti dans l'opinion publique algérienne, même si la popularité du vieux parti n'a eu de cesse de s'éroder et cela en dépit du fait que son président d'honneur soit le Président Abdelaziz Bouteflika.

Renvoyant l'image d'un parti fissuré, le FLN se voyait perdre du terrain face à ses partenaires dans l'alliance présidentielle mais aussi face à ses adversaires. La logique aurait voulu que la crise qui le secouait de l'intérieur, affaiblisse le FLN, d'autant plus que la décision du gouvernement de légaliser de nouveaux partis, a poussé certains militants et cadres FLN à créer leur propres partis ou à rejoindre les formations politiques nouvellement créées. La nouvelle configuration électorale aurait du déclasser le FLN au profit d'une coalition de partis dominés par les islamistes.

La seconde raison est d'ordre exogène. Les révoltes qui ont secoué certains pays de la région ont modifié la carte politique dans ces pays. Les islamistes ont été les grands vainqueurs de ces changements. En Égypte, les frères musulmans, restés en retrait pendant la révolte, ont su récupérer ce mouvement en s'imposant comme la première force politique à l'issue des législatives et en imposant un des leurs à la tête de l'État, à l'issue de l'élection présidentielle la plus « serrée » de l'histoire contemporaine de l'Égypte²⁰. En Tunisie, le mouvement Ennahda a lui aussi réussi une percée considérable en remportant les élections législatives. Le cheminement a été emprunté par les PJD marocain qui a réussi à obtenir la majorité lui permettant de former un gouvernement disposant de pouvoirs assez élargis, à la faveur de la nouvelle constitution adoptée en 2011.

Ces changements avaient mis les partis traditionnels dans une posture difficile. Face aux islamistes gagnant en popularité et exploitant les victoires islamistes dans le monde arabe, les partis dits nationalistes voyaient leur crédit au sein de la population s'éroder progressivement, d'autant que le gouvernement avait donné son accord pour la légalisation de nouveaux partis islamistes. Dans ce contexte marqué par la restructuration des ordres politiques internes à certains pays de la région, le FLN ne pouvait que redevenir un acteur parmi d'autres, perdant ainsi sa position hégémonique dans un échiquier aux contours façonnés par le pouvoir.

Au regard de ces deux paramètres, les résultats des élections législatives et locales devaient donner naissance à une nouvelle architecture politique. Il n'en fut rien. Pourquoi ? Il est indéniable que le discours du Président Bouteflika à Sétif le 8 mai est, en partie, à l'origine de cette prouesse électorale. Son intervention sonnait comme un appui au vieux parti alors que les pronostics s'orientaient vers un parlement hétéroclite. Même si le FLN était assuré de remporter un nombre de sièges, il n'avait pas pour autant la garantie de rafler une majorité confortable. La stratégie du Président Bouteflika était claire : empêcher la reproduction des scénarios tunisien, égyptien et marocain en Algérie. Que les islamistes en Algérie puissent dominer le parlement, était

Président Bouteflika.

20. Le 30 juin de l'année en cours, l'armée a pris la décision de destituer le président Morsi, entraînant un bras de fer entre partisans du président déchu et ses opposants qui s'est terminé par une répression sanglante causant la mort de centaines de personnes.

pour le Président Bouteflika le scénario à ne pas reproduire. Aussi s'était-il senti obligé de s'impliquer, alors que la période officielle de la campagne était expirée, après avoir senti le vent de la victoire souffler dans le sens des partis islamistes. Ne pouvant compter sur le RND, le Président Bouteflika a misé sur le parti dont la loyauté à sa politique ne souffrait d'aucune ambiguïté. Car si le RND a de tout temps affiché son soutien au Président Bouteflika, les ambitions présidentielles, non avouées certes, de son ex-secrétaire général, Ahmed Ouyahia, n'étaient pas pour rassurer le locataire d'El Mouradia et tout son clan. De surcroît, le FLN reste la première force politique tant au niveau de son ancrage au sein d'une frange importante de la société, les bassins ruraux et les personnes du troisième âge, que celui de son implantation au sein de l'administration. C'est donc par calcul que le Président Bouteflika a jeté son dévolu sur le FLN. En effet, tout en appelant « toutes les catégories de la société à exprimer leur choix libre et à élire leurs représentants nonobstant leur obédience ou leur appartenance »²¹, Abdelaziz Bouteflika n'a pas omis de faire allusion au parti auquel il appartient. Aussi est-on fondé à nous interroger sur le pourquoi d'une telle allusion surtout dans une ville, Sétif, connue pour son ancrage nationaliste ? Comme nous l'avons souligné, précédemment, la démarche de Bouteflika était réfléchie, et son auditoire ciblé, puisqu'il a eu recours à une expression populaire bien connue « Djijili tab jnanou » (ma génération est finie), suggérant ainsi que sa génération allait passer le relais. Or, à travers le coup de pouce donné au FLN²², Abdelaziz Bouteflika, n'a fait que perpétuer le *statu quo*. Si nouvelle configuration politique il y a, cette dernière n'incarnera pas la rupture avec l'ordre politique en vigueur depuis la création de l'État algérien indépendant en 1962.

Les élections législatives et locales de 2012 confirment, si besoin est, la permanence d'un jeu politique au sein duquel il est difficile d'imaginer un FLN relégué au statut d'acteur mineur. Davantage encore, ces législatives, et après elles les locales, ont signé l'acte de décès de l'Alliance présidentielle et l'émergence de nouveaux acteurs sur la scène politique, fruit d'un dumping politique conçu par le pouvoir afin d'assurer la continuité du jeu politique traditionnel.

La fin de l'alliance présidentielle

L'alliance présidentielle a cessé de fonctionner bien avant le début des élections législatives. Les frictions au sein de cette « société de prestation » sont apparues en janvier 2010, lorsque le RND a conclu avec le Parti des travailleurs (PT) une alliance dans la perspective du renouvellement partiel du Conseil de la Nation (le Sénat). Traditionnellement, le RND pactisait avec son allié le FLN, ou du moins le MSP, lorsqu'il s'agit de se positionner au sein du Conseil de Nation. Loin d'être une démarche dictée par la conjoncture, cette prise de distance du RND vis-à-vis du FLN préfigurait la rupture de cette

21. Extrait du discours du Président Bouteflika à Sétif, le 8 mai 2012.

22. L'ancien président de l'APN, Abdelaziz Ziari, actuellement ministre de la santé, a reconnu, dans une interview accordée au journal arabophone Echourouk, que le score obtenu par le FLN aux élections législatives était en grande partie grâce au coup de pouce donné par le Président Bouteflika qui a fait allusion à son appartenance politique lors du discours de Sétif. Echourouk du 13-05-2012 <http://www.echouroukonline.com/ara/articles/129236.html>. consulté le 30.01.2013.

alliance contractée pour servir de tremplin au Président Abdelaziz Bouteflika. S'il fallait une preuve de ce changement de cap chez le RND, cette phrase du sénateur Seddik Chihab²³ au sujet du FLN qui devrait rester « un patrimoine national dans le musée de tous les algériens » en est une. Le RND s'était peu à peu démarqué de son allié traditionnel miné lui aussi par un mouvement de redressement. Mais les dissensions au sein du MSP ont été l'un des principaux facteurs ayant accéléré la dissolution de cette alliance. La guerre de leadership, inaugurée juste après la mort du cheikh Mahfoudh Nahnah, a pris une autre dimension avec la scission d'une faction importante, menée par Abdelmadjid Menasra, qui a fini par créer son propre parti. Esseulé, le MSP s'est résigné à contracter une alliance avec deux autres partis islamistes, Ennahda et El Islah. Le coup de grâce a été donné par le ministre des Travaux publics, Amar Ghoul, un autre dirigeant du MSP, et dont la volonté de rester dans les giron du pouvoir l'a poussé à créer son mouvement, le TAJ.

Les élections législatives du 10 mai 2012 ont mis à nu la fragilité d'un pacte qui portait en lui les germes de sa faillite. Le fait que les trois partis se soient présentés séparément ne peut être considéré comme le corollaire logique d'une rupture qui n'était pas du domaine de l'impossible. Les trois partis se sont déjà présentés séparément lors des élections législatives de 2007. En tant qu'alliance, ce regroupement n'a jamais imposé de règles de conduite contraignantes. Le MSP s'est employé à convaincre les deux autres partenaires de faire évoluer cette alliance en partenariat politique, mais sans succès. Aussi bien le FLN que le RND avaient conscience qu'un partenariat politique ne serait pas à leur avantage, tant il implique des concessions que ni le RND encore moins le FLN n'étaient prêts à faire. De surcroît, si entre le RND et le FLN des affinités idéologiques existent, le MSP fait cavalier seul. C'est dire le caractère circonstanciel de cette construction dont le mot d'ordre était de servir de relais au président Abdelaziz Bouteflika. Néanmoins, si la dislocation de l'Alliance présidentielle ne s'est pas traduite par le rétrécissement du champ d'action du FLN et du RND, elle a en revanche négativement impacté le MSP. Non seulement les résultats aux législatives ont été en deçà de ce que ce parti avait espéré, mais sa cohésion interne a été sévèrement entamée. Les différentes scissions sont révélatrices de la crise que traverse le courant islamiste en Algérie au moment où dans les autres pays du monde arabe ce courant est en pleine ascension. Est-ce pour autant le déclin pour l'islamisme politique en Algérie ?

Les islamistes : de l'ascension à la fracture

Il est certes trop tôt pour se prononcer sur le déclin des islamistes en Algérie. L'on peut, néanmoins, se risquer à une lecture dont le point focal serait l'insertion de ce courant dans une sorte d'échange politique²⁴, faisant de lui l'un des vecteurs de reproduction ou normalisation de l'ordre autoritaire. La fissure

23. Seddik Chhab, député puis sénateur est considéré comme l'un des fidèles soutiens de l'ancien secrétaire général du RND, Ahmed Ouyahia. Après la démission de ce dernier, Seddik Chihab fut écarté de la direction du parti au même titre que certains fidèles d'Ouyahia.

24. Louisa-Dris Ait-Hamadouche, « Régime et islamistes en Algérie: un échange politique asymétrique ? », *Maghreb-Machrek*, n°200, été 2009.

qui a gagné le MSP n'est que l'une des déclinaisons de cette restructuration du champ politique en vue d'une normalisation autoritaire.

Loin de constituer un épiphénomène, conséquence des révoltes arabes, cette fissure est en réalité une lame de fond. Elle l'est d'autant plus que les divisions au sein du camp islamiste en Algérie remontent avant même la création du multipartisme. L'ouverture démocratique en 1988 n'a fait que révéler le caractère hétéroclite du mouvement islamiste algérien. Ainsi les approches sur la manière de concrétiser le projet islamiste sont autant de lignes de partage au sein du courant islamiste algérien, notamment la question de la participation dans le système de redistribution de la rente. Cette lecture permet d'expliquer l'émergence du TAJ, dirigé par Amar Ghoul dans un contexte régional qui aurait pu laisser supposer la fusion du mouvement islamiste. Élu député de la circonscription d'Alger, Amar Ghoul a manifesté des velléités d'autonomie vis-à-vis de sa famille politique. La première fois en refusant, contrairement aux collègues de son parti, de quitter l'hémicycle du parlement le jour de l'investiture des nouveaux députés pour protester contre la fraude ayant entaché les élections du 10 mai.²⁵ La seconde lorsqu'il a affiché son intention de créer son propre parti. Mais auparavant, Amar Ghoul s'était montré farouchement opposé à la proposition de son parti de ne pas prendre part au prochain gouvernement si le MSP venait à être sollicité. Amar Ghoul, de même que Mustapha Ben Bada, dépositaire du département du commerce, s'était abrité derrière la posture d'un homme au service de l'État pour se désolidariser avec son parti.

Au-delà de l'effet médiatique que la création de ce parti a dû produire, la décision d'Amar Ghoul de se redéployer en dehors de la famille politique qui l'a propulsé traduit les limites d'une construction politique où la discipline et la loyauté étaient inscrites pourtant comme des principes fondateurs. Par ailleurs, la défection de Ghoul nous renseigne un peu plus sur la trajectoire que le mouvement islamiste algérien est en train de suivre. Elle n'est pas similaire à celle prise par les autres mouvements islamistes. En sus de se montrer pragmatique, le mouvement islamiste algérien s'inscrit dans une démarche nationaliste. Le rigorisme religieux et idéologique semble se relâcher au profit d'une posture plus réaliste et plus consensuelle. Le parti TAJ (Tadjemou Amel el Djazair) est la parfaite illustration de ce glissement opéré dans le mouvement islamiste. D'ailleurs, son fondateur, Amar Ghoul, le définit comme un « parti nationaliste », en affirmant qu'au TAJ, « nous regardons tous les Algériens comme des partenaires. Les différences idéologiques sont bannies chez nous. Nous tendons la main à tous les Algériens sans exception pour la construction du pays »²⁶.

L'inscription du TAJ dans un registre islamo-nationaliste permet une ouverture sans complexe à des acteurs dont le penchant pour les thèses islamistes n'est pas avéré. Il a entamé un travail de séduction à l'adresse des élus des autres partis, aussi bien du MSP, du PT que du RND. Une sorte de braconnage politique qui en dit long sur le rôle que ce parti escompte assumer ou du moins qu'on lui a assigné. Sans participer aux élections locales, le parti d'Amar Ghoul est parvenu à se constituer une assise politico-électorale grâce au ralliement d'une

25. DNA du 25.07.2012.

26. Amar Ghoul, « TAJ n'est pas un parti islamiste ! », http://www.tsa-algerie.com/politique/amar-ghoul-taj-n-est-pas-un-parti-islamiste_21914.html. Consulté le 23 mars 2013, à 00.23.

cinquantaine de députés et plus de 2 000 élus locaux²⁷. À bien des égards, le TAJ incarne cette nouvelle bourgeoisie islamiste en pleine ascension et séduite par le modèle de l'AKP en Turquie. Dans ses rangs, figurent des personnalités influentes dans le monde des affaires comme Habib Youcefi, président de la confédération générale des entrepreneurs algériens. Pour conclure, il est important de signaler que le TAJ s'inscrit dans une perspective de perpétuation du legs d'Abdelaziz Bouteflika en se prononçant ouvertement pour un quatrième mandat si ce dernier venait à se porter candidat. D'où les interrogations relatives à ses soutiens et aux ressources financières mises à sa disposition²⁸.

Les autres partis islamistes s'inscrivent-ils dans le même dessein? Si le caractère nationaliste semble de mise, en revanche, il n'est pas certain que la reproduction du legs de Bouteflika soit la feuille de route qu'ils s'étaient assignés. Ainsi, le Front du Changement d'Abdelmadjid Menassra et le Front pour la Justice et le Développement d'Abdellah Djaballah semblent se démarquer du TAJ, en refusant de se prononcer ouvertement pour un quatrième mandat. Mais au-delà des divergences d'agendas, la prolifération de ces partis, notamment avec la création du Mouvement pour la construction nationale de Mustapha Belmahdi, dénote un malaise profond au sein du mouvement islamiste. Le MSP plus que les autres formations, apparaît comme le grand perdant de ces élections avec la désertion de dizaines de ces cadres, et des centaines de ses sympathisants. Des six partis islamistes nouvellement créés, trois sont issus du MSP. De l'ascension, ce mouvement se dirige progressivement vers le déclin. En ce sens qu'une multiplication de partis islamistes signifie un émiettement de l'électorat islamiste.

Mais l'émiettement des voix n'est pas le propre des partis islamistes. D'autres partis ont fait les frais de dissensions internes provoquant des divorces, donnant naissance à de nouveaux partis. Dissensions couramment appelées « mouvements de redressement. »²⁹

Le redressement à défaut d'alternance

Le redressement au sein des partis politiques n'est pas une pratique nouvelle en Algérie. Toutefois, à défaut d'une alternance qui assurerait un ressourcement au sein du parti, on privilégie le redressement, une forme de coup d'état déguisé. Souvenons-nous, à ce propos, du vent de révolte qui a emporté dans son sillage l'ancien secrétaire général du FLN, Abdelhamid Mehri en 1996. A cette époque, le coup de force opéré par certains mécontents de la ligne

27. Ils se taillent la part du lion au sein du bureau politique : Taj séduit 2000 élus locaux et 55 parlementaires. [http : //www.lexpressiondz.com/acualité/166740-taj-seduit-elus-locaux-et-55-parlementaires.html](http://www.lexpressiondz.com/acualité/166740-taj-seduit-elus-locaux-et-55-parlementaires.html). Consulté le 23 mars 2013, à 00.03.

28. Haroun Ben Mostafa avec Tayeb Belmadi : Amar Ghoul, son futur parti, ses milliards, ses amis, ses ennemis, ses alliés. In <http://www.dna-algerie.com/interieure/amar-ghoul-son-futur-parti-ses-milliards-ses-amis-ses-ennemis-ses-allies>. Consulté le 3 mars 2013 à 01.07.

29. Il est intéressant de relever que le premier mouvement de redressement de l'Algérie indépendante remonte à juin 1965, date du coup d'État de Houari Boumedienne. Le renversement du président Ahmed Ben Bella a été officiellement appelé « redressement révolutionnaire ».

autonomiste choisie par Mehri pour le FLN avait été appelé « coup d'état scientifique ». Depuis qu'Abdelaziz Bouteflika est arrivé au pouvoir en 1999, cette pratique s'est répandue. Le mouvement Ennahda a ouvert le bal quand des cadres de ce parti ont lancé un mouvement d'opposition contre le leader de cette formation, Abdellah Djabellah, candidat aux élections présidentielles de 1999. Ce mouvement a débouché sur l'évincement de Djabellah et son remplacement par Lahbib Adami. S'ouvre alors une période marquée par des soubresauts dont le plus spectaculaire reste le bras de fer ayant opposé, en 2004, Ali Benflis, à l'époque chef du gouvernement et candidat à la présidentielle de 2004, à une partie du Comité Central du FLN qui lui reprochait de s'être porté candidat au nom du parti contre le Président Abdelaziz Bouteflika. La fronde menée par les « redresseurs » avait pour objectif d'obliger Ali Benflis à démissionner de son poste de secrétaire général. Le clan présidentiel a pesé de tout son poids en actionnant l'appareil judiciaire qui a invalidé le huitième congrès favorable à Ali Benflis.

Le mouvement de redressement au sein du FLN a fini par gagner d'autres formations politiques. Au MSP, Abdelmadjid Menasra a lancé, en 2008, un mouvement visant la destitution du président du parti Aboudjerrra Soltani. Et bien que n'ayant pas abouti, cette tentative a, néanmoins, révélé la fragilité d'une formation minée par la guerre de leadership, ravivée après le décès de son fondateur le cheikh Mahfoud Nahnah. L'autre victime de cette vague de redressement est le Front National Algérie, de Moussa Touati. Depuis 2009, Moussa Touati fait face à une fronde interne, menée par des militants, frustrés d'avoir été évincés des listes législatives. Accusé de pratiquer la politique de la *Chkara* (littéralement le « sac d'argent »), Moussa Touati a dû sa survie au ralliement de certains militants. Ceci étant, 2012 reste l'année où la vague de redressements au sein des partis a atteint son apogée, d'autant que l'épisode le plus médiatique était l'éviction d'Abdelaziz Belkhadem, élu secrétaire général du FLN en 2005, une éviction menée par ceux-là même qui s'étaient alliés à lui pour réclamer le départ d'Ali Benflis.

Le cas d'Abdelaziz Belkhadem est particulier. Le natif d'Aflou, une ville de la wilaya de Laghouat, est connu pour être proche du cercle présidentiel, d'où son maintien à la tête du parti. L'ancien premier ministre a dû affronter une fronde menée par un triple front : le Mouvement de redressement et de l'authenticité d'où émerge Mohamed Seghir Kara, la Coordination nationale des membres du Comité Central et enfin la tendance du défunt sénateur Abderezak Bouhara³⁰. Cette triple vague de fronde s'est élargie pour inclure en son sein des membres du gouvernement, jusque là, fidèles parmi les fidèles de Belkhadem. Ces derniers ont réussi à élargir le spectre de la contestation en ralliant à leur cause certains caciques du parti comme Abdelkader Hadjar et Abderazak Bouhara. D'aucuns considèrent la destitution de Belkhadem comme un lâchage en règle de celui qui a juré fidélité au Président Bouteflika et, à ce titre, postuler à sa succession. Est-ce le cas pour Ahmed Ouyahia ?

Ahmed Ouyahia a toujours endossé l'habit du parfait commis d'État qui exécute les directives sans sourciller. Aussi son ascension dans les hautes fonctions de l'État et au sein du parti RND n'est-elle en définitive que l'aboutissement

30. Brahim Taouchichette, « Dissensions, redressement : que cache la crise des partis politiques ? », *Le Soir d'Algérie*, 14 octobre 2012.

logique d'un dévouement zélé de la part d'un homme qui attendait son rendez-vous avec le destin. Mais si la destitution de Belkhadem relevait de l'évidence, celle d'Ouyahia l'était moins. Ahmed Ouyahia dirigeait le RND depuis 1998. Et en quatorze années de règne, celui qui était par trois fois premier ministre a su bâtir une réputation d'un leader imposant et autoritaire. Déjouant toutes les tentatives de déstabilisation menées par d'anciens cadres du parti devenus opposants, Ahmed Ouyahia a imposé une certaine discipline au sein de son parti, au prix, bien entendu, de purges et de mises au placard. Ceux qui ont mené la fronde contre lui se recrutent essentiellement parmi les exclus de la première heure, mais aussi des frustrés des dernières élections législatives, considérés comme des incontournables au sein du parti, mais exclus des listes électorales. C'est le cas de Nouria Hafsi, l'ancienne secrétaire générale de l'Union Nationale des Femmes Algériennes et de Tayeb Zitouni l'ancien maire d'Alger-centre. A ces voix dissidentes, s'est jointe celle de certaines figures « historiques » du parti, à l'image de l'ancien ministre de la santé Yahia Guidoum.

À l'instar du mouvement de redressement au sein du FLN, celui qui a secoué le RND n'est en rien un épiphénomène. Au fait, il s'agissait de recadrer les ambitions nationales d'un homme qui n'a pas cessé de clamer qu'il ne visait pas le palais d'El Mouradia. Selon toute vraisemblance, le sort d'Ouyahia, comme présidentiable en puissance, a été scellé avant les élections législatives du 10 mai et la montée en cadence de la dissension au sein du parti. Sa destitution de son poste de premier ministre et la sortie médiatique de son frère brochant de lui un portrait peu élogieux sont apparues comme les manifestations d'un lâchage en préparation. Car au-delà de la remise en cause d'une gestion, que les frondeurs au sein du RND qualifient d'autoritaire, sa démission ne saurait être interprétée autrement que comme la volonté de mettre hors circuit un candidat potentiel à la présidentielle de 2014.

Si l'ambition présidentielle semble être le paramètre à l'aune duquel l'on pourrait analyser les turbulences au sein du FLN et du RND, tel n'est pas le cas dans d'autres formations politiques. Des partis comme le FFS et le RCD, pour ne citer que ces deux partis là, vivent au rythme de dissensions, provoquant des démissions et des défections. Ainsi, la décision du FFS de prendre part aux élections législatives est à l'origine du malaise que vit ce parti. Des militants accusent la nouvelle direction, dirigée par Amar Laskri, de connivence avec le pouvoir. La crise au sein de ce parti a pris une nouvelle dimension avec la décision de Hocine Ait-Ahmed, président de cette formation depuis 1963, de passer le relais, alimentant ce faisant la guerre pour la succession. Au RCD, la démission de Said Saadi de son poste de président qu'il occupe depuis 1989, a ouvert la voie à une nouvelle génération, dirigée par le nouveau président Mohsen Belabes. Or, la nouvelle direction fait face, à son tour, à une fronde intérieure menée par un ancien secrétaire national Rabah Bouceta, dans le but de perturber la stabilité organique du parti³¹. Les cas précités sont révélateurs de l'incapacité des acteurs politiques de se poser en alternative au système en place. Poussant le raisonnement plus loin, nous pouvons soutenir que ces mouvements de redressement remplissent une fonction bien déterminée : pérenniser le jeu

31. Karim Aimeur : « À un an des élections présidentielles : la scène politique sclérosée », *Le quotidien L'Expression* du 25 mars 2013.

politique aux contours dessinés par le pouvoir. Cette pérennisation prend tout son sens avec l'émergence de nouveaux partis.

Création de nouveaux partis ou le *dumping* politique

Après un verrouillage de plus de dix ans, période durant laquelle des dizaines de demandes d'agrément de nouveaux partis étaient restées gelées au ministère de l'Intérieur, les autorités politiques algériennes décident d'autoriser la création de nouveaux partis, à la faveur d'une nouvelle loi sur les partis politiques. Le départ de Nourdine Yazid Zerhouni du ministère de l'Intérieur y a-t-il participé ? Ou est-ce l'effet des révoltes arabes ? Il ne fait aucun doute, que Nourdine Yazid Zerhouni a pesé de tout son poids dans le blocage de ces agréments. Néanmoins, cette ouverture est le fait aussi de la décision des autorités algériennes de s'adapter aux soubresauts du « printemps arabe ». C'est ainsi que dans un laps de temps relativement court, six mois, plus d'une dizaine de partis ont été créés. Nous pouvons citer à titre d'indication les partis suivants : le Front national de la justice sociale (FNJS), le Front du Changement d'Abdelmajid Menasra, le Mouvement des citoyens libres (MCL), L'Union pour la démocratie et la République (UDR), le Mouvement populaire Algérien (MPA), le Parti Liberté et Justice (PLJ), le Jil Jadid (JJ), le Front algérien nouveau (FAN), le Front El Moustakbal (FM), Le Parti de la jeunesse (PJ), le Parti El Karama (PK) et le Front de la justice et du développement de l'islamiste Abdellah Djabellah, le TAJ (Tajamouu Amel El Djazair) d'Amar Ghoul, le parti pour la Liberté et la Justice, de Mohamed Said.

La principale particularité de ces nouveaux partis est que leurs fondateurs sont des transfuges de partis qui s'activent sur la scène politique depuis l'ouverture politique, initiée en 1989, voir même depuis l'ère du parti unique comme c'est le cas pour le FLN. La seconde particularité est cette prolifération de partis d'obédience islamiste ; le Taj, le FC, le FJD et le PLJ sont des extractions du MSP et d'Ennahda et leur émergence traduit, comme nous l'avons expliqué plus haut, la crise que traverse le mouvement islamiste algérien.

Toutefois, si pour le régime algérien, la création de ces nouveaux partis traduit la volonté de consolider les réformes démocratiques lancées il y a plus de vingt ans de cela, certains y voient au contraire l'expression d'un populisme démesuré³². Consolider le régime par l'inondation du marché politique par de nouveaux produits, serait-ce la raison inavouée de l'émergence de ces nouveaux partis ? L'hypothèse n'est pas à exclure. Cette inflation de partis, qui succède à une période d'austérité, s'apparente plus à du dumping politique que le pouvoir pratique à l'effet de noyer le marché par de nouveaux arrivants. En effet, la grande majorité des nouveaux partis ont indexé leurs discours sur celui du pouvoir, en se réappropriant ces thématiques phares, comme la stabilité, l'unité du pays, le refus de toute ingérence étrangère et la spécificité algérienne par rapports aux révoltes arabes. Plus significatifs, certains se sont même placés dans la posture de relais pour un quatrième mandat pour le Président Bouteflika, à l'instar du TAJ de Amar Ghoul, du MPA de Amara Ben Younes, deux

32. Entretien d'Ahmed Benbitour au quotidien *Le Soir d'Algérie* : « 45 partis : c'est du populisme pas de la démocratie », le 29 avril 2012.

anciens transfuges respectivement du MSP et du RCD et tous deux membres de l'équipe gouvernementale.

Conclusion

Le « printemps » algérien n'a donc pas eu lieu et les autorités algériennes se targuent d'avoir réussi à éviter l'effet de contagion des révoltes arabes. Le régime algérien est-il plus résilient que les autres régimes arabes ? Les réformes mises en place et les élections législatives et locales, organisées l'année dernière, le confirment. Non seulement, les velléités de soulèvement populaires ont été contenues, mais les élections organisées à six mois d'intervalle n'ont fait que reproduire l'ordre politique prévalent. Le nouveau parlement est, à quelques exceptions près, la réplique de celui de 2007, avec un FLN et un RND dominants. Par ailleurs, ces élections ont mis à nu la fragilité des formations politiques algériennes, même les plus importantes comme le FLN, le MSP et le RND, qui traversent des dissensions internes. Mais le plus notable dans cette année politique 2012 est cette prolifération de scandales politico-financiers. L'on pourrait conclure à un dysfonctionnement d'un régime qui a su, jusqu'à présent, se prémunir des vents des révoltes arabes. Or, ces scandales ne sont que l'une des manifestations d'une régulation autoritaire dont la corruption reste, à côté de la violence, l'un des éléments constitutifs de la pratique autoritaire³³.

33. Sur la relation entre autoritarisme et corruption en Algérie, cf. Mohamed Hachemaoui, « La corruption politique en Algérie : l'envers de l'autoritarisme », *Esprit*, juin 2011, p. 111-135.